

RUCHER TECHNIQUE DU SYNDICAT D'APICULTURE

ETAT DES LIEUX

Depuis les années 80, la mortalité des abeilles est devenue une des principales préoccupations des apiculteurs. La réponse des scientifiques reste évasive : causes multifactorielles. Les remèdes proposés n'apportent pas de solution durable : médicaments contre les bactéries et les maladies, pesticides et traitements de choc contre les parasites, nourrissage au sirop pour les colonies faibles. Dans ce contexte peu encourageant, les apiculteurs se mobilisent pour réfléchir à des actions à entreprendre pour faire face à ce fléau.



Un problème bien posé est à moitié résolu. D'abord définir les causes :

Effet	Cause	Remède
Présence de pesticides	Culture intensive	Réglementation – Faire évoluer le modèle économique !
Importation d'abeilles non adaptées à notre environnement	Pénurie d'essaims	Augmenter la production d'essaims – Elevage de reines
Colonies faibles – Mortalité - Maladies	Manque de connaissances et mauvaises pratiques	Formation des apiculteurs – Développer les ruchers école
Diminution des ressources mellifères - Diversité pollinique	Culture intensive et remembrement	Action biodiversité – Semences et plantations
Agents infectieux et parasites	Introduits par la mondialisation	Groupement Sanitaire Apicole
Réchauffement climatique	Elevage et sélection abeille endémique	Rucher d'élevage – Recherche scientifique
Pollution atmosphérique	Concentration de l'habitat - Société énergivore	Sensibilisation et éducation – Revoir le modèle de société

DEFINIR DES PISTES D'ACTION

Des actions ont déjà été engagées notamment pour combattre les agents infectieux et les parasites : le GDSA (Groupement Départemental Sanitaire Apicole) distribue des médicaments sous contrôle vétérinaire et forme des agents sanitaires pour aider les apiculteurs à améliorer la santé des ruchers.

Mais beaucoup reste à faire dans les autres domaines notamment pour diminuer l'importation d'abeilles exotiques non adaptées à notre environnement et renforcer la résistance des souches locales. Ainsi, plusieurs Ruchers Ecole se sont déjà lancés dans l'élevage de reines d'abeilles noires avec des résultats intéressants. Cette abeille semble mieux résister à notre environnement et au climat haut-savoyard. Il apparaît nécessaire d'encourager et d'accompagner ces initiatives, d'en mesurer concrètement les effets et d'intéresser un plus grand nombre d'apiculteurs à l'élevage de ces abeilles endémiques.

A partir de ces premiers constats, il est vite apparu que le Syndicat doit avoir un rôle moteur et fédérateur dans ce type d'action. Ainsi le groupe projet est arrivé à la conclusion qu'il serait utile de créer un RUCHER TECHNIQUE visant à rassembler, mobiliser, encourager le partage des idées et surtout mener des actions pratiques au profit de l'ensemble des apiculteurs du Syndicat d'Apiculture et des Ruchers Ecole de la Haute-Savoie.

UNE OPPORTUNITE : UN RUCHER POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS ROCHOIS

En octobre 2017, le Président du Syndicat a été contacté par la Communauté de Commune du Pays Rochois (CCPR) qui souhaitait implanter un rucher d'une dizaine de ruches sur le site du SM3A à Saint Pierre en Faucigny (Syndicat

Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents). Un budget de 10000 € était alloué à ce projet dans le cadre de la biodiversité.

Le SM3A à Saint Pierre en Faucigny



Après consultation, le groupe de travail donne un avis favorable, mais propose un projet plus ambitieux : Développer un élevage des reines d'abeilles endémiques sur le site proposé. Il formalise sa demande avec des moyens adaptés à la réalisation d'un Rucher Technique à vocation départementale. Au cours d'une visite du site, la CCPR et le SM3A se déclarent intéressés par cette proposition. Ils décident de consacrer deux espaces plus vastes au projet, ainsi qu'un abri de 25 m² en dure, qui reste à équiper.

En décembre 2017, le projet est formalisé par la rédaction d'une convention qui donne au Syndicat d'Apiculture le droit d'usage et d'exploitation d'une emprise sur le site du SM3A. Puis, comme convenu, la CCPR passe commande à la société ALP ABEILLE pour les ruches, ruchettes, nucléis et tout le matériel nécessaire au lancement de l'élevage de reines. Livraison prévue au printemps 2018.

Réunis en janvier 2018, les six ruchers école du département confirment leur intention de prendre part au projet de Rucher d'élevage de reines endémique.

LES PROCHAINES ETAPES

Avant de voir se concrétiser cette belle idée, deux prochaines étapes de première importance nous attendent. Il s'agit de :

- mobiliser des apiculteurs expérimentés dans tout le département pour constituer un comité technique chargé de définir les objectifs du Ruchers technique, son organisation et ses modalités de fonctionnement,
- rassembler suffisamment de volontaires pour organiser la conduite du rucher tout au long de l'année.

Après l'installation des ruches et des essaims au printemps 2018, le reste de l'année sera consacré au développement des colonies et à l'aménagement du site et du local. C'est au printemps 2019 que débutera l'élevage des reines endémiques. La qualité des travaux et des productions du rucher technique dépendra avant tout de la mobilisation des apiculteurs pour le suivi des colonies et l'entretien du site.

APPEL A VOLONTAIRE

Le développement du RUCHER TECHNIQUE a été confié à Frédéric BARILLIER pour le pilotage du projet.

Dans un premier temps, il s'agit de constituer des groupes de pilotage et les équipes opérationnelles :

- un COMITE DE PILOTAGE composé des principaux partenaires dans le projet : La CCPR, le SM3A, le Syndicat d'Apiculture de la Haute-Savoie et les financeurs (mise en place lors de la signature de la convention),
- un COMITE TECHNIQUE qui définira les choix techniques et les objectifs du rucher. Il sera constitué d'apiculteurs experts et de représentants des ruchers école. Un Technicien Sanitaire Apicole et un scientifique se sont déjà portés volontaires.
- Un GROUPE OPERATIONNEL chargé de la conduite du rucher et de l'élevage des reines. Il faudrait 15 à 20 volontaires afin de répartir les tâches et assurer le suivi continu de l'élevage tout au long de l'année.

Vous souhaitez participer au projet RUCHER TECHNIQUE.

Contactez-nous !

Frédéric BARILLIER Portable : 06 75 57 07 70 Email : barillier.fredERIC@orange.fr



1. Objectif du RUCHER TECHNIQUE

Le RUCHER TECHNIQUE est un lieu de rencontre et d'échange autour d'un projet commun d'utilité publique visant à rechercher des solutions pour répondre au problème de la mortalité des abeilles et des difficultés rencontrées par les apiculteurs. Il s'attachera dans un premier temps à sélectionner et élever des reines d'abeille endémiques (adaptées aux évolutions de l'environnement et du climat). Le RUCHER TECHNIQUE pourra également mener des actions de recherche et développement, faire des essais de nouveaux matériels et des analyses sur l'ensemble des composants des ruches et des productions.

2. Moyens matériels

- 6 ruches Dadant 10 cadres pour la production d'abeilles nourricière
- 6 ruches Dadant 10 cadres pour la production de nourrissage miel et pollen
- 4 ruches 12 cadres pour l'expérimentation sur les reines endémiques.
- 2 ruches d'élevage à 3 compartiments
- 20 ruchettes 6 cadres
- 30 mini nucléis
- Lot de matériels de suivi et d'élevage
- 1 couveuse de capacité 40 cellules

3. Implantation – Local

Implanté sur le site du SM3A à Saint Pierre en Faucigny, le rucher technique disposera d'un rucher pour l'élevage des reines et d'un rucher pour la production d'abeilles et de nourrissage (miel et pollen).

Un local de 25 m² permettra le stockage du matériel et le travail sous abris (Bâtiment nu à équiper). Il sera alimenté en énergie 220 v grâce à une centrale de production solaire (panneaux + batteries + régulateurs) d'une puissance de 500 w. L'eau potable est largement disponible sur le site qui est une ancienne pisciculture.

4. Rétroplanning

- [Avril/Mai 2018 - Installation des ruches et des essaims](#)
- [Juin à Septembre 2018 - Elevage et consolidation des colonies](#)
- [Avril-septembre 2019 - Début élevage des reines](#)

